

**ELEMENTS DE REFLEXION SUR LES EVOLUTIONS DE  
L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL ET REGIONAL**

---

Sémi CHERIF

### ***De l'émergence d'un nouvel ordre international à la fin du siècle précédent...***

Les changements profonds, ayant caractérisé la scène internationale à la fin du siècle précédent et qui se sont poursuivis lors de la première décennie de celui qui est en cours, ont conduit à une approche différente des questions relatives à la sécurité et à la stabilité dans le monde, à une recomposition des équilibres géostratégiques, à l'émergence de regroupements régionaux inégalement dotés et à une reconsidération des facteurs de puissance et des éléments pouvant servir de base à l'établissement des alliances.

Ayant pour date de naissance la fin de la guerre froide, pour acte fondateur la chute du mur de Berlin et pour vecteur de mise en œuvre la deuxième guerre du Golfe, l'arrivée de ce nouvel ordre international avait généré des espoirs, et pour certains la certitude, quant à l'instauration d'un monde meilleur.

Un monde où la bipolarité tranchée, les relations internationales belliqueuses sur fond de divergences idéologiques profondes et la course effrénée à l'armement allaient céder la place à une dynamique de renforcement du droit international, de résolution diplomatique des différends, de coopération pour un développement accru largement partagé et financé, en partie, par le redéploiement des dépenses militaires devenant de plus en plus inutiles dans un monde pacifié et paisible.

L'équilibre par la terreur, le risque majeur, la théorie des dominos, la théorie du « containment », les blocs, le non alignement, le Tiers Monde, l'impérialisme et bien d'autres concepts et instruments ayant jusque-là servi de référence aux décideurs pour concevoir leurs stratégies et aux politologues pour les analyser étaient appelés à ne plus figurer que dans les manuels d'histoire et de sciences politiques.

Un grand nombre d'études, d'analyses et de discours venaient nous expliquer que, désormais, l'époque des idéologies et des utopies était révolue pour laisser la place au temps du réalisme.

Un temps où les Etats, devant se concentrer sur leurs fonctions régaliennes, seraient classés par référence à une grille s'articulant autour des concepts de droits de l'Homme, de démocratie, de liberté, de gouvernance et où il fallait comprendre que la souveraineté ne pouvait être, désormais, au mieux que limitée.

Un réalisme où les économies avaient tout intérêt, pour éventuellement réussir leur intégration dans une économie mondialisée, à libéraliser et à déréglementer leurs marchés, à privatiser les activités, surtout rentables, de leurs secteurs publics et à se remettre, en d'autres termes, à l'efficacité du marché.

Ce contexte, tendant à consacrer le libéralisme dans ses différentes dimensions comme référentiel de base et poussant à l'abolition de toutes les frontières politique, culturelle, économique et sociale, a été présenté les premières années de son apparition comme porteur de plus d'espérances pour les individus et les peuples en matière de développement et de bien-être.

Ces espérances devaient, entre autres, trouver leur justification dans le fait que ce nouveau contexte était censé permettre une dynamique économique à l'échelle

mondiale offrant davantage d'opportunités de croissance de par l'élargissement des marchés qu'elle engendre, la multiplication des échanges à laquelle elle donne lieu, les mouvements de capitaux qu'elle entraîne et les possibilités de transfert technologique qu'elle laisse entrevoir.

Pour ses tenants, cette dynamique était d'autant plus envisageable qu'elle était supposée profiter et être « financée », comme nous venons de l'évoquer, par les dividendes de la paix découlant de la fin de la guerre froide et de la libération des ressources qu'elle mobilisait.

Ils argumentaient que la réalisation de ces espérances et de ces ambitions qu'a fait naître et que promettait « le nouvel ordre mondial », alors, en pleine construction restait, toutefois, tributaire de sa capacité à endiguer les sources d'insécurité et d'instabilité potentielles qu'il comprenait et à atténuer les craintes et les inquiétudes qu'il suscitait.

Dans sa forme la plus simple, la classification adoptée par les concepteurs de cet ordre et les acteurs de sa mise en œuvre retenait comme principal critère, pour présenter ces sources et les analyser, leur nature. Ceci qui les conduisit à proposer quatre grandes sources différentes en la matière : le politico-militaire, le socioéconomique, le culturel et l'écologique.

En ce qui concerne le politico-militaire, les sources y ayant trait, déjà existantes pour une partie d'entre elles par le passé et amplifiées dans une certaine mesure par la fin de la bipolarité, sont en rapport avec : la prolifération nucléaire ; la multiplication des foyers de tension ; l'ambition de certains pays à vouloir devenir des puissances régionales ; la recrudescence des conflits régionaux et des guerres civiles ; la montée remarquable du terrorisme et son élargissement pour prendre une dimension internationale...

Pour ce qui est des sources en relation avec le socio-économique, sont souvent mises en avant celles pouvant être alimentées et activées par : l'accroissement des inégalités de tous genres entre les individus, les pays et les régions ; l'élargissement des écarts technologiques et de la fracture numérique ; la désintégration du tissu social et la poussée de la violence urbaine ; l'augmentation du chômage et de la pauvreté ; et, l'extension de la malnutrition et des pandémies...

A ces sources viennent s'ajouter celles puisant leur essence dans le culturel telle que la montée des nationalismes, des extrémismes, de la xénophobie et de l'intolérance et celles émanant de considérations écologiques à savoir la dégradation de l'environnement, les changements climatiques et l'épuisement des ressources naturelles.

***A son incapacité à concrétiser les ambitions et les espérances qu'il a pourtant fait naître pour devenir le monde des paradoxes et celui d'une sorte de « darwinisme économique et social » à l'échelle planétaire...***

Quoi qu'il en soit, et sur la base de l'expérience observée et quand bien même il faudrait nuancer ses enseignements pour tenir compte des réalités relativement différentes entre les pays et les régions, le monde d'aujourd'hui est celui des paradoxes.

En effet, jamais de son histoire, l'humanité n'a été aussi développée sur le plan technologique, aussi bien dotée en termes de connaissances et de savoir, aussi bien outillée pour créer des richesses et réduire les inégalités et les injustices<sup>1</sup>.

En d'autres termes, elle n'a jamais été auparavant aussi bien « armée » qu'aujourd'hui pour transformer ce monde en un espace de stabilité, de paix s'appuyant sur un référentiel de valeurs qui aurait pour valeur de référence la solidarité au service d'une amélioration du bien-être des êtres humains, de tous les êtres humains et de l'ensemble des peuples.

Or, malgré ce potentiel énorme lui conférant une capacité de résolution, relativement, exceptionnelle des problèmes, plusieurs penseurs et décideurs se rendent de plus en plus compte que l'humanité n'a pas beaucoup évolué tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle au niveau de ce qu'elle laisse entrevoir comme volonté réelle de profiter de ce potentiel afin de dépasser cette situation à laquelle on assiste et qui, pour l'être humain que je suis, est tout simplement hallucinante.

Pour illustrer cette situation paradoxale, et sans se référer à ses différentes dimensions<sup>2</sup>, on pourrait se contenter de rappeler que le monde qui compte aujourd'hui près de 2,5 milliards de personnes connectées à internet, compte tout autant de personnes vivant dans la pauvreté soit 43% de la population de la planète et ce en retenant un seuil d'extrême pauvreté particulièrement bas de l'ordre de 2 dollars par jour.

A cet égard, ne faut-il pas rappeler que le XX<sup>ème</sup> siècle est celui de la confirmation de cet « antagonisme » profond, jalonnant l'histoire de l'humanité, entre l'intelligence et la créativité dont peut faire état l'être humain et son désir d'en faire des vecteurs de puissance et de domination des autres.

C'est pour contenir ces craintes, largement justifiées au demeurant par les faits s'y rapportant, et afin surtout d'éviter que ce nouvel ordre mondial ne se transforme définitivement en une sorte de « darwinisme économique et social » au double plan national et international, que se sont multipliés les appels de la communauté internationale pour donner une dimension humaine et plus juste à cet ordre et lui éviter, ainsi, que ses annonces d'une paix et d'une prospérité largement partagées de par le monde ne restent des professions de foi.

C'est dans cette logique que s'inscrit, d'ailleurs, l'émergence de plusieurs concepts et approches apparus ces dernières années :

- d'une part, celles ayant pour point de départ et/ou adoptées les instances onusiennes dont le droit au développement, le développement durable ou encore les ODM,
- et celles, d'autre part, mis en avant par des courants politiques et de pensée, telles que « la troisième voie », « l'économie solidaire », « l'économie positive »...

Des approches devant aider, entre autres, à l'élaboration de politiques et d'actions de lutte contre cette inégalité de moyens entre les individus et les peuples à faire face aux exigences de cet ordre et à profiter des perspectives qu'il est censé offrir.

***Un monde ayant comme caractéristiques principales l'internationalisation des processus décisionnels et une inégalité de plus en plus criarde des pays à satisfaire à ses exigences...***

Dans le même ordre d'idées, et afin de « délimiter » davantage les principaux contours de l'univers décisionnel dans lequel certains Etats, notamment les plus « démunis » d'entre eux en termes de ressources stratégiques, sont appelés à évoluer, nous allons essayer de nous attarder, un tant soit peu, dans ce qui suit sur certaines caractéristiques majeures de cet univers.

Sur le plan politique, nous assistons à une véritable remise en cause de cet ordre international qui est apparu comme étant bien établi, depuis le début des années 1990, en s'articulant autour des Etats-Unis en tant que puissance dominante appuyée et soutenue, notamment sur les questions de fond, par une Europe bien consentante à jouer stratégiquement ce rôle en estimant qu'il est de son intérêt de le faire.

Bousculé par « le retour » de la Russie aux affaires internationales et par une présence de plus en plus perceptible de la Chine sur les grands dossiers régionaux et internationaux, discuté par les puissances émergentes et fortement remis en cause par des pays comme l'Iran, cet ordre est en train de connaître des changements prenant la forme d'une dynamique esquissant une reconfiguration des relations internationales et une recomposition des rapports de force entre les acteurs dominants.

Se traduisant, particulièrement, par un redimensionnement des rôles de ces acteurs en ce qui concerne leurs poids sur les scènes régionales et donnant lieu d'une manière non encore parfaitement intelligible à une reconsidération de leurs stratégies et de leurs alliances, cette dynamique est d'ailleurs à prendre en considération pour comprendre et analyser certains conflits régionaux dont celui ayant pris place en Syrie et encore plus récemment les événements ayant lieu en Ukraine<sup>3</sup>.

Sur le plan économique, et outre les conséquences générées par l'inégalité, et dans bien des cas, l'incapacité des pays à s'intégrer dans le processus de mondialisation

et à contenir ses effets à défaut de pouvoir en profiter, le monde semble s'être installé, depuis la fin de l'année 2007, dans une situation sur laquelle les avis demeurent largement partagés.

Pour les uns, ce n'est qu'une crise de plus dans l'histoire du capitalisme qui trouve son origine une nouvelle fois, au sens libéral des choses, dans l'irrationalité de certains comportements, tels que ceux des sociétés d'investissement, et dans la défaillance de certains gardes fou du système, dont les agences de notation.

De ce fait, et tout en reconnaissant à la crise son caractère relativement « sérieux », les tenants de cette position estiment qu'elle ne peut remettre, fondamentalement, en question la supériorité du libéralisme économique, ayant atteint sa forme la plus élaborée ces deux dernières décennies, à assurer la bonne gouvernance des économies, la transparence et l'efficacité de leur gestion et à être le vecteur le plus performant pour la création des richesses.

De là, ils affirment que le système capitaliste finira par sanctionner de tels comportements, par innover pour se doter des mécanismes lui permettant de s'autoréguler et de retrouver presque mécaniquement son efficacité et qu'il ne faut voir dans l'intervention observée des Etats que des solutions transitoires servant à accompagner les marchés dans leur « convalescence » et à accélérer, surtout, leur « rétablissement » certain.

A l'opposé, une autre position est en train de s'affirmer et de se présenter de plus en plus comme étant le diagnostic à faire de cette crise. Celle-ci puise sa vigueur dans la situation actuelle des économies du monde occidentale et ses conséquences sur l'économie mondiale, pour voire en elle une « véritable » crise du capitalisme du moins comme il a été conçu et pratiqué à partir du début des années 1980<sup>4</sup>.

Par conséquent, elle considère qu'il faut voir dans la longévité de cette crise et sa profondeur, comme en témoignent ses effets dans plusieurs économies industrialisées, les limites structurelles et systémiques d'un capitalisme subissant, comme l'ont qualifié certains auteurs, le « dictat des marchés financiers » et ne se préoccupant qu'à la marge de ses retombées sociales et humaines.

Dans cette perception, le recours observé aux Etats pour endiguer cette crise et ses effets ne peut être ramené à un palliatif de circonstance et à une simple solution conjoncturelle ayant juste servi à doper les économies de marché.

Il doit servir de catalyseur et de matrice à une véritable réflexion appelant à un nouveau rééquilibrage entre les secteurs public et privé devant tenir compte et être adaptée à la situation propre à chaque pays<sup>5</sup>.

Sur le plan culturel, et au-delà des grands débats ayant eu lieu sur le rapport entre les civilisations, il y a aujourd'hui une sorte de consensus sur la nécessité de « moraliser » davantage les relations internationales, les rapports entre les pays et le comportement de certains acteurs, autres que les Etats<sup>6</sup>.

Une telle démarche pourrait contribuer à donner véritablement corps et substance à ce qu'on qualifie de communauté internationale, plus de « légitimité » au rôle auquel elle aspire en matière de « gouvernance » du monde et surtout plus de crédibilité aux valeurs qu'elle prétend défendre.

Ne pouvant bien évidemment prendre place qu'en présence d'une volonté politique agissante pour sa concrétisation, cette « moralisation » des relations internationales devra permettre :

- de mettre fin à cette vision consacrant la supériorité d'une civilisation sur une autre allant jusqu'à légitimer la domination, voire la colonisation, du « barbare » par le « civilisé »,
- et, de réhabiliter la dimension universelle de certaines valeurs en contribuant à condamner leur instrumentalisation et leur application différenciée selon les situations et les considérations politiques en question.

C'est cette approche qui reconnaîtra le droit à la différence des peuples – et pas que celui des individus –, qui consacrera le respect de la culture de l'autre et son droit à donner son propre contenu aux concepts qui la structurent, qui libérera les communautés nationales de cet arbitrage entre leur souveraineté et leur développement, qui pourra offrir aujourd'hui à l'humanité un ordre international garantissant une paix et une stabilité lui permettant d'utiliser pleinement le potentiel que lui ont offert les avancées scientifiques et technologiques réalisées.

Quoi qu'il en soit, et tout en reconnaissant une grande dose de « loquacité » dans cette vision en l'état actuel des choses, il est indiscutable que l'une des caractéristiques majeures de la scène internationale est certainement cette interdépendance sans précédent entre les économies, à laquelle nous assistons, et cette internationalisation sans cesse croissante des processus de décisions dans tous les domaines allant du productif jusqu'au sécuritaire et ce en passant par l'environnemental.

De ce fait, pour que ce qui est prôné aujourd'hui, en termes d'engagement international pour une démocratisation des processus nationaux de la décision, ait plus de vigueur et génère une adhésion plus tranchée des peuples supposés en bénéficiaire et de leurs élites, il serait cohérent que cet engagement se traduise par une démocratisation de la décision internationale qui pèse – pour ne pas dire qui détermine – dans un très grand nombre de pays une partie de leurs choix, de leurs politiques et de leurs actions au niveau national et ce dans les différents domaines.

Il est à faire observer que cette démocratisation, outre qu'elle permet de concrétiser l'un des principes clés de la philosophie sous-tendant la Charte des Nations Unies quant au droit des peuples de disposer librement et d'une manière souveraine de leur destinée, donnera plus de crédibilité au discours international plaidant pour la démocratisation des pays et aura plus d'impact et de résonance que le principe d'ingérence et son application.

Pour conclure sur cette synthèse des principales caractéristiques de la scène internationale, on peut avancer que le monde aujourd'hui :

- laisse entrevoir un potentiel énorme en termes d'opportunités de création de richesses et de développement, qu'il est plus que jamais mû par les intérêts,
- fait état d'une capacité inégale des pays à pouvoir s'intégrer dans le processus de mondialisation, à préserver leurs populations de ses retombées négatives et les écarts entre les pays dans plusieurs domaines continuent à se creuser,
- a tendance à conforter l'idée que la marge de manœuvre dont disposent les Etats, du moins un très grand nombre d'eux, pour infléchir le cours des choses autant qu'ils le souhaitent, est relativement réduite.

En effet, la capacité des Etats est en train de s'éroder et ce pour plusieurs considérations dont celles qui sont inhérentes à la mondialisation et dont il est à citer :

- le poids grandissant du secteur privé dans les processus décisionnels à l'échelle internationale et nationale,
- et, la compétition sans précédent que se livrent les entreprises à la recherche de l'amélioration de leurs profits avec ses conséquences, dans bien des cas, sur les aspects sociaux et écologiques au double plan local et mondial.

C'est un monde, par conséquent, qui est plus exigeant pour les pays en termes de capacité institutionnelle pour qu'ils puissent donner toute la cohérence et l'efficacité nécessaires à leurs politiques, une exigence d'autant plus pesante et déterminante que les pays en question sont dépourvus de dotations naturelles.

Une capacité d'autant plus requise qu'un très grand nombre de ces politiques appellent à des arbitrages non évidents entre des objectifs relevant de domaines différents, sollicitent des acteurs aux intérêts pas systématiquement convergents et doivent desserrer des contraintes multiples imposées par un environnement international et régional mouvant et de plus en plus pesant.

***En présence d'un régional s'imposant aujourd'hui comme une dimension incontournable pour mieux s'adapter et composer avec des dynamiques et des décisions fondamentalement internationales...***

Il serait peut être utile de rappeler, afin de mieux saisir le rapport de cette partie de notre essai avec les développements qui vont suivre dans ce document, qu'en matière de configuration des relations internationales, de politiques étrangères et d'équilibres géostratégiques, il a toujours été question dans leur discussion de partage du monde, de zones d'influence, de degré de convergence des intérêts en présence...

De là, les analyses de ce type d'aspects ont toujours accordé autant d'importance aux stratégies internationales des acteurs dominants qu'à leurs déclinaisons régionales du fait que c'est cette dimension qui offre une des grilles de lecture les



plus indiquées de ces stratégies, l'un des vecteurs incontournables de leurs mises en œuvre, l'une des considérations déterminantes de leurs alliances et, dans un très grand nombre de cas, l'un des théâtres les plus importants de leurs « confrontations »<sup>7</sup>.

Dans ce registre, et tout en se focalisant dans ce qui suit à la région d'appartenance de la Tunisie, il est à signaler que, pour beaucoup, la relativisation observée chez certains de la portée révolutionnaire du « Printemps arabe », découle de la lecture qu'ils font de son rapport à l'international.

A ce titre, tout en mettant à contribution cette dimension pour expliquer le fait que le changement opéré à la tête des régimes ne s'est pas traduit jusque-là et d'une manière profonde du régime lui-même, ils affirment que :

- Les changements ayant eu lieu dans les pays arabes font partie d'un grand scénario ayant pris place selon des variantes différentes d'un pays à l'autre dans le cadre d'un « agenda » dont les objectifs et les instruments ont été récemment revus pour tenir compte des évolutions récentes de la « scène syrienne »,
- Ces changements ont eu, entre autres, pour objet de faire de telle sorte que l'exaspération présente dans ces pays n'atteigne pas le niveau de « maturité » au point de servir de base à un véritable projet révolutionnaire, se caractérisant par un contenu bien élaboré et une direction politique claire. De tels changements auraient donné lieu, auquel cas, à une véritable rupture avec les régimes mais auraient pu remettre alors en cause le scénario prévu par certaines grandes puissances pour la région dans sa globalité,
- La nouveauté majeure de ces changements dans leur relation à la « démocratisation de la vie publique de ces pays » a été qu'ils se sont accompagnés, du moins apparemment, d'un nouveau rapport aux mouvements islamistes et aux militaires dans ces pays. En effet, après avoir été considéré, pendant longtemps, comme étant des menaces pour de tels processus, les premiers ont désormais été présentés comme un acteur jugé « acceptable » pouvant faire partie du jeu politique et les seconds sont devenus la garantie ultime de cette démocratisation et ce partant de leur rôle dans les transitions.
- Les processus de transition devront donner lieu à une région composée de pays démocratiques se focalisant sur les problèmes de développement dont la résolution passe par une dynamisation de la coopération régionale facilitée par l'établissement de la paix et la normalisation entre les différents pays de la région, de tous les pays sans exception, et générant des dividendes certains en termes de bien-être et d'amélioration du niveau de vie des populations.

L'importance à donner aux scénarios envisagés au plan régional et international et leur rapport au national s'impose d'autant plus que le contexte international n'a jamais été aussi instable et peu intelligible qu'il ne l'est actuellement et que l'ébranlement pluriel que connaît l'ordre international est encore plus fort, en statique et en dynamique, dans la région d'appartenance, au sens large, de la Tunisie.

Cette région connaît, faut-il le rappeler, un affrontement entre deux scénarios aux positions antinomiques découlant, globalement, de positions très conflictuelles sur trois sujets autour desquels se dessinent aujourd'hui les clivages et se font les alliances :

- le conflit arabo-israélien et les solutions proposées pour sa résolution,
- le contrôle du pétrole et du gaz, non pas seulement de par leur portée économique et financière, mais aussi, et de plus en plus, en tant que facteurs essentiels du potentiel de puissance pouvant être atteint par chacun des acteurs dominants et son utilisation en tant que vecteur modulateur de la puissance des concurrents,
- la maîtrise d'une région géostratégique déterminante à plus d'un titre de l'issue de cette compétition pour le leadership mondial.

Bien qu'une analyse de ces aspects dépasse de par leur complexité et l'acuité des enjeux qui leur sont liés le cadre d'un tel essai, il est à faire observer, toutefois, qu'aucune stratégie de positionnement pour un pays dans la région, et même au-delà, ne peut être pertinente que si elle intègre d'une manière « lucide » que cet affrontement :

- se cristallise autour de deux blocs de pays : le premier prônant « la Modération (Al Aatidal) » et le deuxième « la Résistance (Al Moukawama) » comme cadre pour leur action devant permettre la consécration de leur solution et la concrétisation de leurs objectifs, fondamentalement, très divergents,
- a tendance, eu égard à sa portée stratégique et la façon avec laquelle il est géré, de ne pas laisser une marge de manœuvre réelle pour les pays de la région pour se « réfugier » dans une pseudo-neutralité accommodante et d'exiger d'eux dans les faits de bien apprécier les coûts et les dividendes en rapport avec leurs préférences quant à son issue et leur degré d'implication dans son déroulement.

Il reste à signaler, dans ce registre, que le pouvoir de négociation d'un pays pour pouvoir « composer » avec ce type de dynamiques dépend :

- toutes choses égales par ailleurs, de ses dotations en facteurs de puissance,
- et, de sa capacité à avoir la « bonne » lecture de la situation internationale et régionale et à anticiper correctement son évolution probable.

Il convient, enfin, de souligner que c'est à travers le développement de cette capacité qu'un pays pourra espérer se donner une marge de manœuvre, aussi modeste soit-elle, à défendre autant que possible ses intérêts, dans un rapport du faible par rapport au fort.

***Et faisant d'une intégration régionale réfléchie basée sur des visions stratégiques et des projets de société éclairés, une des solutions pertinentes pour une souveraineté autrement pensée et un pouvoir de négociation conforté...***

Sans rentrer dans la discussion des argumentaires des différentes thèses en présence sur le sens de causalité et le rapport prévalant entre mondialisation et régionalisation, nous sommes de ceux qui pensent que, pour un pays comme la Tunisie, cette marge de manœuvre pourrait être recherchée, toutes choses égales par ailleurs, dans des logiques d'intégration dans des dynamiques se construisant à l'échelle régionale.

Dans ce registre, et bien que la Tunisie soit concernée de par son aire d'appartenance par plusieurs dynamiques régionales, nous allons dans ce qui suit nous pencher sur l'une d'entre elles ayant trait à la dimension maghrébine.

Il est aujourd'hui connu que les pays du Maghreb se caractérisent par un faible niveau d'intégration, au double plan quantitatif et qualitatif. Il est, également, largement reconnu que cette situation résulte d'une volonté « apathique » au niveau de leurs « décideurs », et ce pour différentes considérations, pour s'engager d'une manière résolue dans un véritable cheminement :

- permettant de dépasser cette atonie caractérisant leur coopération,
- autorisant la mise en place réelle d'un processus de construction de l'espace maghrébin,
- et, venant consacrer une conviction profonde quant à la communauté de destin de leurs peuples.

Dans cette perspective, et au-delà des discours « politiques » énumérant les avantages d'une telle construction et reprenant les thérapies « standards » permettant d'y accéder et d'en profiter, cet espace a besoin aujourd'hui d'une vision stratégique qui définirait non seulement ce que doit être son positionnement dans ce monde « bouillonnant » mais aussi les séquences et les moyens à mettre à contribution pour y parvenir.

Une telle vision, tout en prenant en considération les vecteurs facilitateurs de cette construction telles que la continuité géographique, la langue, la culture et autres, devrait s'appuyer sur :

- une approche « réaliste » ayant pour point de départ les appréhensions des différentes parties concernées,
- une évaluation « scrupuleuse » de la vraisemblance du séquentiel proposé en termes de « faisabilité » des politiques à mettre en œuvre à l'aune de l'ampleur des réformes qu'elles nécessitent, des coûts qu'elles impliquent et de la « redistribution » des intérêts qu'elles génèrent qu'ils soient locaux, régionaux ou internationaux.

Il est à noter que la réussite de cette « alchimie » requiert, de la part de ces pays et en amont :

- la mise en place d'une capacité institutionnelle qualitativement autre que celle dont ils disposent aujourd'hui ayant pour principales missions :

l'élaboration de diagnostics « fondés » de la situation actuelle, la conception des politiques et des réformes à mêmes de la changer, l'identification rigoureuse de l'ensemble des trajectoires possibles et la quantification « transparente » de leurs coûts et de leurs dividendes et, surtout, de leur répartition entre les différents acteurs de la construction de cet espace. Ceci pourrait se traduire, à titre illustratif :

- par une reconsidération de leurs accords régionaux conclus jusque-là d'une manière séparée avec un pouvoir de négociation moindre,
- par une approche plus réfléchie de l'économie qui ne se contenterait pas d'analyser et d'évaluer, quand bien même ils seraient importants, les différents mécanismes en rapport avec la facilitation du commerce entre les économies de la région pour tenir, également, compte d'autres aspects relevant de leurs sphères productives, de leur complémentarité dynamique et évolutive, de leur compétitivité, de la réactivité de leurs agents économiques, et plus particulièrement, de celle de leurs secteurs privés et de bien d'autres facteurs précédant et conditionnant tout développement des échanges.
- l'émergence d'élites convaincues que l'un de leurs rôles majeurs dans la construction de cet espace c'est de veiller à ce que les peuples soient à même de peser sur son contenu et ses modalités et ce :
  - en agissant dans le sens d'une démocratisation réelle des processus de choix et de décisions s'y rapportant,
  - en facilitant l'accès des populations aux informations et aux matrices analytiques leur permettant d'avoir leur propre opinion et de se réappropriier leurs décisions sur, au moins, les grandes questions relatives à cette construction.

Par ailleurs, une approche rationnelle et lucide de l'intégration maghrébine, et outre les aspects ci-dessus évoqués, se doit de prendre considération que :

- Les Etats n'ont pas la même conviction politique quant à la nécessité de la construction de cet espace ou du moins, pour être optimiste, de son accélération.

Ceci pourrait s'expliquer par un ensemble de facteurs dont le fait que certains d'entre eux semblent donner la priorité et accorder beaucoup plus d'attention aux aspects en rapport avec ce qu'ils considèrent comme devant être leur positionnement dans l'équilibre géostratégique de la région.

C'est dans optique que s'inscrit le fait que ces pays, et à différents degrés, ont plutôt tendance à vouloir utiliser les atouts dont ils disposent pour consolider leur pouvoir de négociation et leur position, y compris dans les processus régionaux autres que maghrébins, que de les mettre à contribution pour améliorer ceux de « leurs partenaires » de l'U.M.A.

- Ce comportement pourrait traduire leur ambition, au reste « compréhensible », d'être la locomotive et la puissance régionale du Maghreb et explique qu'ils soient davantage tentés par une stratégie de « Free rider », notamment, dans les dynamiques régionales dépassant par leurs enjeux le cadre maghrébin.

Dans ce registre, il est à faire observer que la Tunisie, de par ses dotations en termes de ressources stratégiques, est le pays qui peut se sentir le plus « concerné » par l'intérêt que peut représenter la construction de l'espace maghrébin et son accélération. Une posture qui ne peut que refléter sa volonté d'améliorer sa capacité à préserver ses intérêts et sa certitude qu'elle serait plus à même de le faire en appartenant à un regroupement régional agissant dans le cadre d'une vision étudiée et consensuelle de son positionnement et donnant lieu à la mise en œuvre d'une stratégie collective et solidaire pour défendre des intérêts stratégiquement convergents.

- Le fait nouveau dans la construction de l'espace maghrébin, par rapport à ce qui a prévalu jusqu'à la fin des années 1980, est le poids grandissant du secteur privé dans les pays composant cet espace ayant son propre référentiel de valeurs et ses propres intérêts dont peuvent résulter des conceptions différentes, de celles ayant jusque-là prévaluées, de l'espace maghrébin et des alliances et des synergies avec des acteurs autres que les Etats sur la scène internationale.
- La mise en place effective de ces processus de construction ne peut plus s'accommoder des approches classiques de la souveraineté et encore moins de son utilisation d'une manière « inopportune » pour préserver, en réalité, des positions personnelles et des intérêts partisans et clientélares sans relation aucune avec l'intérêt général et une latitude d'action plus grande conférée au pays.

Bien au contraire, il s'agit de concevoir ces intégrations de telle sorte qu'elle conforte le pouvoir de négociation de chaque pays y participant et qu'elle serve à le doter d'une souveraineté conséquente mais autrement réfléchi pour défendre au mieux ses intérêts dans un monde aux enjeux multiples et aux relations de plus en plus inégales et complexes.

***Et pour finir, n'y a-t-il pas lieu de s'interroger si le monde est en train de vivre ou pas la gestation d'un nouvel ordre international ?***

Avant de conclure, nous tenons à faire remarquer que cette réflexion n'avait pas pour objet, et encore moins la prétention, d'aborder toutes les évolutions importantes observées par les scènes internationales et régionales.

Elle s'est essayée de présenter certaines d'entre elles pouvant constituer des grilles de lecture et des pistes pour des analyses plus approfondies et servir en tant qu'inputs pour l'élaboration de stratégies de positionnement plus opérationnelles.

En guise de conclusion, et ce en rapport avec ce que nos développements laissent entrevoir et comme ont tendance à le faire un grand nombre des études récentes sur ce type de sujets, nous pensons qu'il y a lieu de s'interroger dans quelle mesure peut-on considérer les évolutions observées au cours de la dernière décennie par la scène internationale et plusieurs scènes régionales comme des signes d'essoufflement de l'ordre international ayant pris place depuis le début des années 1990 et des « manifestations » d'un nouvel ordre qui serait en pleine gestation.

Si tel est le cas, nous pensons qu'il serait souhaitable que cet ordre ait des réponses autres que celles proposées par le précédent à des questions qui, à notre humble avis, sont en rapport avec sa capacité à apporter plus de stabilité, de paix et de prospérité pour l'humanité. Parmi ces questions, il est à citer :

- Comment faire pour démocratiser des décisions prises, aujourd'hui, essentiellement à un niveau international mais portant sur un grand nombre de domaines et d'aspects en rapport avec le vécu quotidien des Hommes et des peuples ?
- Comment consacrer au niveau de la scène internationale d'une manière effective et opérationnelle des concepts aussi importants que le droit des peuples à leur souveraineté et des individus à leur liberté, le droit à la différence entre les peuples et les individus, le droit au développement et au développement durable ?
- Comment lutter contre leur désubstantialisation en les protégeant des politiques et des actions donnant lieu à leur instrumentalisation par une utilisation différenciée au gré des intérêts des acteurs dominants et de groupes influents qu'ils soient internationaux ou locaux ?
- Comment faire pour que la mondialisation, supposée générer un monde meilleur, n'aboutisse pas à une forme de darwinisme économique et social tel qu'on est en train de le voir aujourd'hui et aux conséquences non souhaitables sur la paix, la stabilité et la prospérité dans plusieurs régions du monde ?
- Comment faire pour que les avancées technologiques et scientifiques se transforment en développement économique et conduisent, plus particulièrement, à un véritable progrès social largement partagé par toutes les régions et par tous les peuples de par le monde ?
- Comment faire pour que l'économie de marché basée fondamentalement sur l'individualisme, la performance et l'efficacité soit compatible avec le développement durable basée sur l'altruisme et la solidarité ?
- Comment faire pour doter le monde d'une sorte de « Pacte Civilisationnel » qui aurait une portée historique aussi importante que celle qu'a eue la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et qui assurerait une plus grande égalité et une plus grande justice entre les individus, les peuples et les générations ?

Pour ce qui est de la dimension régionale de la nouvelle configuration éventuelle de la scène internationale, nous nous limiterons, en tenant compte plus directement de son rapport à la Tunisie, à évoquer les interrogations suivantes :

- Quelle lecture peut-on et doit-on avoir du « printemps arabe » trois années après le début de son processus, notamment, au regard des évolutions récentes connues par les scènes libyennes, égyptiennes et syriennes ?
- Quel avenir pour l'islamisme dans les pays arabes et quels sont les enseignements qui méritent d'être tirés du rapport des mouvements islamistes - notamment ceux qui ont accédé au pouvoir aux différentes péripéties de ce printemps (l'avènement de ce printemps, la capacité à gérer l'environnement local dans ses dimensions politique, culturelle, économique et sociale, la gestion du rapport à l'international...) ?

- Quelle va être la nouvelle configuration du monde arabe et musulman au cours des prochaines années ?
- Quelles sont les perspectives les plus vraisemblables pour les dynamiques régionales, et plus particulièrement, celles ayant trait aux constructions de l'espace euro-méditerranéen et maghrébin ?

## Notes

---

<sup>1</sup> « Jamais le monde n'a produit autant de richesses qu'à l'heure actuelle. Si cette richesse était répartie de manière égale entre tous et partout dans le monde, une famille avec trois enfants disposerait d'un revenu de 2 870 euros par mois et d'un patrimoine (épargne, valeur du logement...) de 125 000 euros. Aujourd'hui, 85 personnes possèdent autant que 3,6 milliards de gens ensemble » dans *Le fossé entre riches et pauvres n'a jamais été aussi grand*, Marc Vandepitte, Mars 2014

<sup>2</sup> Dans ce registre, il est à signaler que si, au début de la crise alimentaire en 2007, quelques 850 millions de personnes dans les pays en développement ne mangeaient pas à leur faim, il a été estimé que ce chiffre dépasse 1 milliard en 2009 et que la malnutrition concerne deux fois autant de personnes de par le monde ; à cette date, près de la moitié de la population des pays en développement n'avait pas accès à des services d'assainissement de base ; 190 000 enfants étaient emportés chaque semaine par une maladie évitable ; 10 000 femmes mouraient chaque semaine de complications de la grossesse qui auraient pu être traitées ; plus de 2 millions de personnes mourraient du sida, près de 2 millions de la tuberculose et environ 1 million du paludisme chaque année.

<sup>3</sup> Des conflits dont les enjeux dépassent de loin le rapport conflictuel prévalant entre le régime en place et son opposition.

<sup>4</sup> Un début correspondant à la dérèglementation des marchés financiers et initiant l'emprise progressive de la sphère financière et de sa logique sur le reste de l'économie.

<sup>5</sup> C'est une position qu'il nous est arrivé de défendre, quand nous avons eu à concevoir et à rédiger le projet de la note d'orientation du IX Plan tunisien, en plaidant pour « une complémentarité évolutive et dynamique entre ces deux secteurs » s'inspirant en cela de nos travaux de recherche, menés des années auparavant, portant sur la « faisabilité de l'ajustement dans les pays en développement ».

<sup>6</sup> Des acteurs dont le rôle est de plus en plus pesant sur la logique des intérêts et leurs modes de gestion sur la scène internationale : les Firmes multinationales, les Organisations Non Gouvernementales, les Médias.

<sup>7</sup> A titre d'exemple, un grand nombre de politologues et d'experts s'accordent aujourd'hui pour dire que l'un des éléments à prendre en compte pour analyser les évolutions de la politique des Etats Unis au Moyen Orient c'est son intérêt grandissant à la zone Pacifique où va se jouer dans les années à venir son rapport à la Chine et, par conséquent, son poids sur la scène internationale.



### Qui sommes-nous ?

Le *Centre de Tunis de la Réflexion Stratégique* a pour motivation première de participer au développement de *la vision stratégique* dont le pays a besoin, une vision devant lui conférer la capacité d'apprécier d'une manière plus rigoureuse le spectre des possibles qui lui est offert et de fournir aux différents acteurs des éclairages les aidant à rationaliser davantage leurs décisions en tenant, notamment, compte en amont et en aval de leur dimension stratégique.

### La *Réflexion* du CTRS

Cette publication propose de nouvelles grilles de lecture et de paradigmes autorisant une meilleure compréhension et une prise en charge plus adaptée des intérêts des parties impliquées dans la prise de décision à différents niveaux. Ce faisant, elle ambitionne de fournir les éléments nécessaires pour une meilleure visibilité et une intelligibilité plus conséquente d'un environnement devenant de plus en plus complexe et plus instable aussi bien sur le plan international que régional.

### A propos de l'auteur

Sémi Cherif est le président du C.T.R.S. Diplômé de l'Université de Sorbonne (Doctorat d'Economie et Maîtrise de Sciences Politiques) ainsi que de l'Institut de Défense Nationale de Tunis, Sémi Cherif possède une riche carrière d'universitaire et de haut cadre dans la fonction publique. Ses champs d'intérêt couvrent un large éventail de thématiques : questions macroéconomiques et sectorielles, politique économique et compétitivité, politique de l'emploi, politique de lutte contre la pauvreté, économie internationale, analyse prospective, stratégie et relations internationales.